



Dr Gilles TESTOU
Résidence les Jardins de Bodiccione
20 090 Ajaccio
Secrétariat: (+33) 04.95.25.18.18
medecine.sport@orange.fr
Site web: cmts2a.fr

CMTSZA
Centre de Médecine et de Traumatologie du Sport d'Ajaccio

INFORMATIONS CONCERNANT L'INJECTION DE FACTEURS DE CROISSANCE (PRP)

NOM et PRENOM:	
INDICATION:	
LOCALISATION:	

Madame, Monsieur,

Suite à une consultation personnalisée, votre médecin vous propose d'utiliser la technique d'injection de Plasma Riche en Plaquette (PRP).

Cette technique consiste à prélever un échantillon de votre propre sang et à séparer ses composants par un processus de centrifugation pour isoler et concentrer vos plaquettes dans une fraction plasmatique. Une fois injectées, les plaquettes vont libérer des facteurs de croissances afin de stimuler la prolifération cellulaire des fibroblastes et la synthèse de matrice extracellulaire. Ces actions vont favoriser la réparation et la cicatrisation des zones tissulaires lésées.

Par ailleurs, le procédé repose sur l'utilisation de vos propres cellules et capacités naturelles de régénération, il peut donc exister une variation naturelle des résultats entre individus.

Les injections sont réalisées en unité de temps et de lieu, au plus vite sans transport ni conservation. Elles sont en général pratiquées sous contrôle de l'échographie avec le maximum d'asepsie. Un contrôle d'imagerie est prévu en général à 3 semaines afin de vérifier l'évolution des lésions et d'envisager éventuellement une seconde injection le cas échéant. Il est conseillé d'arrêter l'aspirine et les anti inflammatoires les jours précédents et suivants (2 jours avant, 4 jours après par exemple).

Elle sera pratiquée avec votre consentement; vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser.

Une information vous a été fournie sur le déroulement de celle-ci et de ses suites. N'oubliez pas de respecter les recommandations qui vous ont été faites.

DOCUMENT À LIRE, SIGNER ET REMETTRE AU SECRÉTARIAT
LE JOUR DE L'INJECTION

Comment va se dérouler l'injection?

Dans un premier temps un prélèvement d'une petite quantité de sang (un seul tube) vous est effectué. Puis votre sang est immédiatement centrifugé pendant cinq minutes. Ensuite le médecin va extraire le PRP d'un kit spécial (matériel à usage unique) fourni par le laboratoire REGENLAB, enregistré aux normes CE en vigueur, et ce PRP vous sera injecté sur le site à traiter.

L'injection se déroule dans une salle dédiée à cet effet au sein du centre médical.

Le médecin effectue un lavage soigné des mains, il porte un masque et des gants stériles, il utilise des matériels d'injection stériles, également un gel stérile pour réaliser le guidage échographique (le cas échéant) de l'aiguille.

L'utilisation de l'écho-guidage, souvent utilisé, permet de suivre en temps réel le déroulement de l'intervention mais aussi d'éviter les organes nobles. Ainsi seront diminués les risques de complications (saignement, infection, lésion neurologique...).

Durée moyenne de la procédure = 30 minutes.

Les précautions

Il est nécessaire de signaler au médecin toute fièvre, infection quelconque, toute lésion cutanée, toute prise d'aspirine et / ou anticoagulants dans les jours précédents l'injection, ainsi que toute allergie aux médicaments.

De plus il faut signaler toute maladie du sang, saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple).

Il est conseillé de ne pas venir à jeun le jour de l'examen et de respecter après l'injection une période de repos relatif d'une durée qui sera déterminé avec le médecin. Une contention sera éventuellement prescrite selon la localisation.

Les réactions possibles

Le PRP étant un produit directement issu de votre corps, très peu d'effets secondaires sont attendus. Le PRP a notamment été utilisé dans de nombreuses études cliniques sur la cicatrisation des plaies chirurgicales et chroniques sans aucune manifestation d'effets indésirables graves. Il peut néanmoins survenir dans certains cas :

- Comme avec tout produit injectable, la présence d'hématomes ou de rougeoiements aux sites d'injections.
- Sensations de chaleur et de tension superficielle au niveau de la peau. Ces sensations transitoires sont dues au déclenchement du processus de stimulation et devraient se résorber dans un délai maximal de 24 à 36 heures après le traitement. Dans le cas où ces symptômes persisteraient plus longtemps, prenez contact avec votre médecin.
- Dans de très rares cas et chez les patients présentant un potentiel allergique important, des oedèmes peuvent survenir suite à un processus inflammatoire plus important que la normale. Informez-en immédiatement votre médecin afin qu'il vous prescrive une médication adaptée. Pensez également à informer votre médecin si vous avez des antécédents d'allergies à des médicaments ou autres substances.

L'injection provoque une douleur qui est en général bien tolérée. Celle-ci peut s'accroître dans les heures qui suivent l'injection; il est alors possible de prendre un antalgique qui vous sera prescrit de façon systématique, ainsi qu'une attelle d'immobilisation à utiliser pendant quelques jours.

Une infection ou un saignement avec hématome restent des complications possibles (mais rares) malgré toutes les précautions prises. En cas de fièvre ou de douleur persistante contactez nous rapidement.

Le suivi

Une consultation de contrôle avec échographie sera organisée, en général 21 jours plus tard, pour évaluer le processus de cicatrisation et guider le programme de réhabilitation à suivre.

La prise en charge financière

Une note d'honoraires vous sera remise en fin de test. Prix du matériel jetable: 100 €

Tarifification de l'acte médical: prélèvement, centrifugation: 20 € + honoraires pour l'injection avec repérage écho: 53,21 € membre inférieur ou 50,86 € membre supérieur (acte conventionné, remboursé)

Montant total: **173, 21 €** le kit injecté (par localisation) pour le membre inférieur et **170,86 €** le kit injecté pour le membre supérieur.

La note d'honoraires ne devra pas être envoyée à la caisse d'assurance maladie, éventuellement à votre mutuelle (pour complément de remboursement éventuel), car l'examen n'est que partiellement remboursé (remboursement normal de l'injection sous guidage). N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour plus de renseignements.

Le Dr Gilles TESTOU m'a donné des informations précises sur les problèmes de santé qui motivaient la réalisation d'une injection de PRP et il m'a expliqué de façon claire et intelligible le déroulement de cet acte, le but recherché et les effets secondaires possibles pendant et après l'injection. J'ai eu la possibilité de poser des questions et les réponses ont été complètes et satisfaisantes.

Je donne mon consentement pour que soit réalisée l'injection dans les conditions ci-dessus.

Ajaccio le:

Nom et signature du patient ou du tuteur légal:

Signature et cachet du médecin:

DOCUMENT A REMETTRE SIGNÉ AU SECRETARIAT
LE JOUR DE L'INJECTION